

MAIRIE SAINT LOUBÈS

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2026/2027 *Une démarche simplifiée pour préparer la rentrée de votre enfant*

1. PUBLIC CONCERNÉ

Cette notice concerne les familles dont les enfants sont :

- Nés en **2023** (entrée en maternelle à la rentrée 2026),
- Nouveaux arrivants sur la commune,
- Concernés par une entrée en **CP** à la rentrée 2026.

▲ Aucun enfant ne pourra être accueilli sans dossier complet validé.

2. POURQUOI S'INSCRIRE ?

L'inscription administrative est **obligatoire** pour bénéficier des services suivants :

- L'école (maternelle ou élémentaire),
- La restauration scolaire,
- L'accueil périscolaire,
- Les centres de loisirs (mercredis et vacances).

3. DATES ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Période d'inscription : Du 23 février au 17 avril 2026 (inclus) – uniquement sur rendez-vous.

**Prise de rendez-vous : Espace familles – Mairie de Saint-Loubès
Tél. : 05 57 97 16 12**

Dossier à préparer :

1. Téléchargez et remplissez le **dossier unique d'inscription** disponible sur l'Espace familles (sans connexion requise).
2. Regroupez les **pièces justificatives** (liste ci-dessous) – **sans agrafe**.
3. Remettez le dossier complet lors de votre rendez-vous.

4. LISTE DES PIÈCES À FOURNIR - (*À fournir en 1 exemplaire par famille, sauf mention contraire*)

- Fiche dossier unique d'inscription,
- Fiche renseignement + fiche sanitaire (1 fiche/enfant),
- Certificat contenant le schéma vaccinal complet ou copie du carnet de santé,
- Livret de Famille : intégralité du document (pages parents + enfants),
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture (électricité/eau/gaz),
- Attestation sécurité sociale en cours de validité (1 exemplaire/enfant),
- Quotient Familial 2026 ou avis d'imposition 2025 (revenus 2024) si quotient indisponible,
- Décision de justice (si divorce/séparation) : extrait officiel + attestation sur l'honneur du 2nd parent pour l'inscription.

⚠ ATTENTION : Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

5. PROCHAINES ÉTAPES

À partir du 2 juin 2026 : connectez-vous à votre **Espace familles** pour inscrire votre enfant à la restauration scolaire, l'accueil périscolaire (matin/soir) et aux centres de loisirs.

Avant le 15 septembre 2026 : fournissez l'**attestation d'assurance Responsabilité Civile** (valable pour 2026/2027) en l'intégrant dans l'onglet « Dossier administratif » de votre interface.

6. BESOIN D'AIDE ?

L'Espace familles est à votre disposition :

05 57 97 16 12

espace.familles@saint-loubes.fr

La commune de Saint-Loubès vous remercie pour votre confiance et reste à votre disposition pour toute question.

